

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, session 2023, dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE.

La rectrice de l'académie de Bordeaux,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2023 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE, au titre de l'année 2023 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, au titre de l'année 2023, dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE :

Madame SALLETTE Fabienne, inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale hors classe, présidente, Rectorat de l'académie de Bordeaux, Bordeaux.

Monsieur MASSON Stephane, professeur agrégé de classe exceptionnelle, expert, Lycée des Graves, Gradignan.

Madame BIASUTTI Sandra, technicienne de recherche et de formation de classe normale, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Mont-de-Marsan.

Madame BOURDIN Isabelle, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, Lycée Max Linder, Libourne.

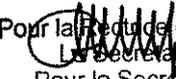
Monsieur BRION Philippe, professeur certifié et assimilé de classe normale, Lycée Charles Gide, Uzes.

Madame ROGER-NOBILET Isabelle, professeure agrégée de classe exceptionnelle, Lycée Olympe de Gouges, Montech.

Monsieur SOULEYMAN Dilchad, attaché d'administration de l'Etat, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, Toulouse.

Monsieur LALANNE Yann, ingénieur d'études hors classe, suppléant, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Anglet.

Fait à Bordeaux, le 16 mai 2023.


Pour la Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL